Centre d’exploitation et subdivision départementale d’aménagement Littoral Ouest

Juin 2022

La SDA Littoral Ouest Antibes : par son dessin et sa matérialité en béton, cet équipement technique s’inscrit sereinement dans son site et le paysage naturel tout en exprimant par son architecture sa spécificité.

Ce projet est imaginé comme une infrastructure de soutènement dialoguant avec les talus, le paysage et l’espace boisé mitoyen.

Comme tous ses homologues, le département des Alpes-Maritimes (06) est en charge de la gestion, de l’entretien, de la sécurité, de l’exploitation et du développement des routes départementales. Pour mener à bien cette mission, il s’appuie sur des services, répartis dans l’ensemble du territoire des Alpes-Maritimes. Ces services sont composés d’un réseau de 6 subdivisions départementales d’aménagement (SDA) auxquelles sont rattachés 21 centres d’exploitation (CE). La SDA Littoral Ouest Antibes intervient sur un secteur de 16 communes, dont la technopole de Sophia Antipolis, et gère au quotidien 301 kilomètres de routes, 110 kilomètres d’itinéraires vélo, 8 ouvrages d’art et 5 tunnels. Jusqu’à l’inauguration de ses nouveaux locaux en janvier 2022, elle était installée dans plusieurs sites, distants les uns des autres et peu fonctionnels. Ainsi, cette nouvelle structure permet de regrouper en un même lieu l’ensemble des véhicules d’intervention, de mutualiser les installations, de rationaliser le fonctionnement et les coûts, mais aussi d’offrir de meilleures conditions de travail aux agents.

Construit sur un terrain en cuvette présentant une forte déclivité, le projet s’encastre dans la pente.

Encastré dans la pente

Situé en périphérie d’Antibes, à la limite avec Biot, dans un quartier un peu hétéroclite où se côtoient bâtiments d’activités, équipements et habitat pavillonnaire, le projet est implanté sur un terrain en cuvette présentant une forte déclivité. Il est bordé par deux routes, le chemin de l’Orangerie au sud, qui suit la pente naturelle, et l’avenue Jean Michard Pellissier (D 704) à l’est. Sur ses deux autres côtés se développe un espace boisé classé, composé d’une végétation sauvage ponctuée de quelques arbres remarquables.

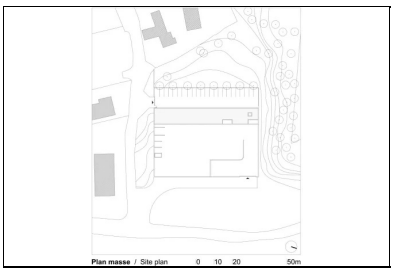

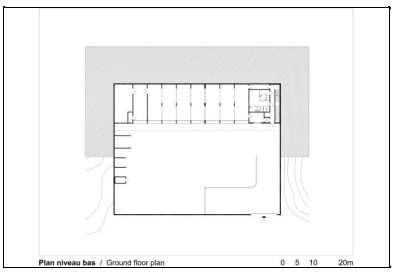

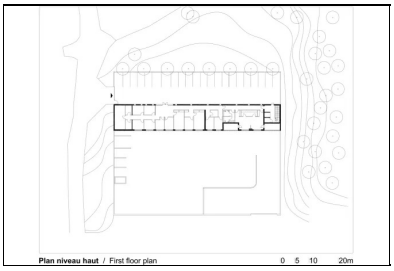

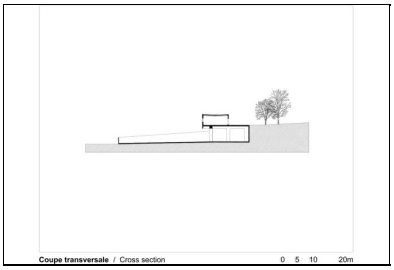

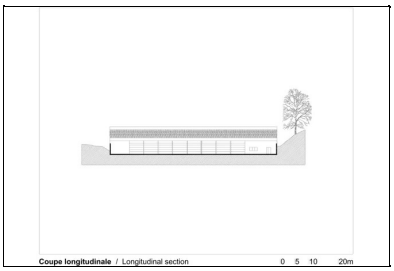

« Ce projet est imaginé comme une infrastructure de soutènement dialoguant avec les talus importants qui dessinent le paysage, tentant d'établir un rapport intime entre topographie et construction », explique Benjamin Michel, l'un des architectes. *« Il s'encastre dans le site pour en révéler les véritables potentialités. Il s'en dégage un échange entre l'espace bâti de la nouvelle construction et le paysage naturel. Nous avons opté pour un bâtiment de forme rectangulaire qui s'affirme dans son* ***environnement****. Des murs d'enceinte forment à la fois la clôture et les limites de la cour de service. Ils s'expriment par des lignes sobres qui posent le projet de manière sereine dans le paysage et la topographie du site. La forme géométrique simple de l'ensemble et ses proportions donnent à la composition toute sa* ***force*** *et structurent la nature environnante. L'écriture architecturale résulte de l'approche constructive du projet et correspond à son usage. Par sa minéralité, le* ***béton brut*** *de* ***décoffrage*** *utilisé comme matériau unique révèle la végétation voisine et inscrit le bâtiment dans son contexte. La résille en panneaux préfabriqués de* ***béton fibré*** *à ultra hautes performances (****BFUP****) disposée au premier étage de la* ***façade*** *principale (est) permet de filtrer la lumière naturelle dans les bureaux. Son motif est inspiré par l'empreinte de pneu d'un engin routier, comme un clin d'œil à la fonction de l'équipement. »*

Vue de la façade principale, sur l'avenue Jean Michard Pellissier (D 704). Le mur d'enceinte de la cour sert de protection sonore et visuelle.

Le bâtiment abrite au rez-de-chaussée les garages, les locaux techniques, les vestiaires. À l'étage sont regroupés les bureaux, une salle de réunion, une cuisine équipée, une salle de repas et de repos.

Le bâtiment est implanté en fond de parcelle, côté ouest, ce qui permet de libérer un grand espace pour la cour de manœuvre des engins et les aires de stockage extérieures. Un mur d'enceinte en **béton** entoure cette cour de service. Compte tenu de l'activité du lieu et du mouvement des véhicules, il sert de protection sonore et visuelle. Sur toute la largeur de la parcelle, le bâtiment rectangulaire de 58 m x 9 m se développe sur deux niveaux. Son rez-de-chaussée est partiellement encastré dans la pente, absorbant visuellement une partie du dénivelé. Il abrite les vestiaires et les garages qui s'ouvrent de plain-pied sur la cour. À l'étage sont regroupés les bureaux, une salle de réunion, ainsi qu'une cuisine équipée donnant sur une salle de repas et de repos qui bénéficie de deux petites terrasses protégées par la résille de la **façade**. À l'arrière du bâtiment, sur la partie haute du terrain, un parking réservé au personnel et aux visiteurs leur permet d'accéder directement au premier étage.

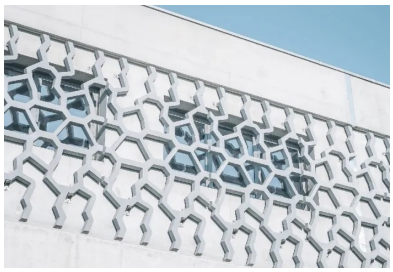

Le motif de la résille en panneaux préfabriqués de béton fibré à ultra hautes performances (BFUP) disposée au premier étage de la façade principale (est) est inspiré par l'empreinte de pneu d'un engin routier, comme un clin d'œil à la fonction de l'équipement.

Identité architecturale, solidité, pérennité

La SDA est entièrement construite en **béton gris** brut de **décoffrage** présentant un **parement** lisse. Au rez-de-chaussée, toutes les parois verticales, ainsi que les portiques qui rythment l'espace du garage des véhicules d'intervention et des engins routiers sont réalisés avec un béton classique. Pour les quatre façades à l'étage, c'est un béton auto-plaçant qui a été mis en œuvre. *« Des équipements de type industriel, comme celui-ci, sont trop souvent synonymes de banal hangar »*, commente l'architecte. *« Par son dessin et sa matérialité en béton, l'édifice, conçu comme une infrastructure dans le paysage, tire parti des éléments du site et en révèle toutes les potentialités. La résille de panneaux de* ***BFUP****, en façade principale, participe à l'expression de son identité architecturale et lui donne une image contemporaine. De plus, avec le béton, nous avons pu construire un ouvrage solide, résistant aux chocs, pérenne, facile d'entretien et durable, qui est parfaitement adapté aux sollicitations des activités du centre. Comme une partie du rez-de-chaussée est encastrée dans la pente du terrain, les murs de soubassement devaient être en béton. »*

Vue sur le garage des véhicules d'intervention et des engins routiers ouvert sur la cour.

Fiche technique

Reportage photos : Aldo Amoretti

- **Maître d'ouvrage :** conseil départemental des Alpes-Maritimes
- **Maîtrise d'œuvre :** Heams & Michel architectes (Nicolas Heams & Benjamin Michel), Mario Basso architecte BIM
- **BET (structure) :** Michel NICOLAI
- **Entreprise (gros œuvre, second œuvre) :** Lizee SAS
- **Fabricant des panneaux BFUP :** Betsinor
- **Surface bâtiment :** 1 200 m² SDP
- **Surface parking et aire de manœuvre :** 2 400 m²
- **Coût :** 2,8 M€ HT

Programme : bureaux, vestiaires, remise de véhicules, locaux de stockage, ateliers, aire de manœuvre, parking.

CONSTRUCTION MODERNE

En complément, l'interview de l'architecte sur le site Bybéton :

By BÉTON

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 04/12/2025 © ConstructionModerne